

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 25 septembre 2023

Date de la convocation :

20/09/2023

Date affichage : 20/09/2023

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants: 8

Pour: 8

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE_2023_45

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq septembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Didier BES (Maire)

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Céline SER

Représentés:

Excusés: Aurore COUDERC, Dominique FROMENTEZE, Jean-Louis RIGOUSTE

Absents:

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : SCE EAU LAVERGNE - DM 2023_001 CREDITS SUPPLT AU 6811 (042) Coll 71601

le Maire expose au le conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes : DM 2023_001 SCE EAU LAVERGNE (Coll 71601)

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
61521	Entretien, réparations bâtiments publics		-1.00
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles		1.00
TOTAL :		0.00	0.00

le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,
Didier BES

